

Le Cailloutain

JOURNAL MUNICIPAL DE CAILLOUX-SUR-FONTAINES | N° 52 - PRINTEMPS 2011



De Monaco à Cailloux-sur-Fontaines : un concert exceptionnel !

PROJET

Impossible d'imaginer la Principauté de Monaco sans ses Carabiniers. Chargés d'assurer la garde du Palais et la sécurité du souverain, ces militaires possèdent une formation musicale qui se produit à l'occasion de manifestations publiques. Depuis 1989, la Principauté n'hésite pas à l'envoyer à l'étranger : Düsseldorf, Turin, Lisbonne, Séville, Saumur, Nîmes... Aujourd'hui, ils sont connus dans le monde entier.

Samedi 7 mai, ils feront escale à Cailloux-sur-Fontaines. Au programme : défilé à 11 heures dans les rues du village, suivi d'une réception. La Société musicale jouera à cette occasion les hymnes monégasques et français. Le soir, un grand concert sera donné à la Vallonnaire. Le lendemain, ne ratez pas la cérémonie du 8 Mai, à laquelle participeront les carabiniers !

Cet événement a été rendu possible grâce à l'appui de la mairie, à la mobilisation de la Société musicale et du comité Faites des fêtes. Pour l'anecdote, la venue des Carabiniers a nécessité l'avis favorable du Prince Albert II, en personne !



séance diapo

A432 : inauguration haute en couleurs



Élus locaux, riverains et de nombreux Cailloutains... Plus de 2 500 personnes ont fait le déplacement ! Le 4 février dernier, l'APRR inaugurerait la nouvelle section de l'A432 reliant Les Échets à La Boisse. Un spectacle pyrotechnique alliant ombres chinoises et musique a illustré ce trait d'union entre le plateau de la Dombes et la plaine de la Côtière. 15 000 véhicules sont attendus chaque jour sur ce nouveau tronçon.

Byzance sur grand écran !

Istanbul. Voilà le décor des Carnets de voyage organisés par la bibliothèque, le 25 février dernier. Les images et les récits d'Alain et Evelyne Basset, ont montré les multiples facettes de l'ancienne capitale byzantine : la cohue des ruelles, les mosaïques des églises, les mosquées, les rives du Bosphore mais aussi les immeubles art nouveau de la Belle Époque... Prochaine escale en Indochine le 22 avril.



La Société musicale fait son show



C'était le 19 février dernier. La soirée artistique de la Société musicale a fait salle comble à la Vallonnaire. Il faut dire aussi que les bénévoles se sont pliés en quatre : costumes, chorégraphies... Ils ont tout monté de A à Z ! Pendant la première partie, les musiciens et la chorale ont interprété des morceaux du répertoire avant de laisser place au cabaret : saynètes, chorégraphies, parodies... Belle soirée !

point de vue du maire



Michel Rousseau

Dématérialisation administrative : plus rapide, plus économique

La démocratisation d'Internet nous

pousse à revoir notre organisation, pour rester connectés à notre temps et aux habitants ! Courant 2011, la mairie s'équippa de nouveaux logiciels permettant de dématérialiser de nombreuses procédures administratives. La dématérialisation présente de nombreux avantages. Au près des habitants tout d'abord, elle permettra, par exemple, de payer le restaurant scolaire, de chez soi et en quelques clics, là où, aujourd'hui, il faut se rendre à la perception pour déposer un chèque tous les deux mois. En interne, le gain de temps sera considérable : les données seront partagées avec les autres administrations, notamment la Préfecture et le Grand Lyon et les logiciels actuels — cimetière, recensement, cartes d'électeurs — seront mis en réseau, permettant ainsi d'aller plus vite dans la saisie des données. Cette évolution de nos procédures se traduira par des économies sur les frais de fonctionnement, laissant ainsi plus de place à l'investissement. Par ailleurs, le personnel de mairie sera plus disponible pour recevoir les habitants et les accompagner dans leurs démarches. Enfin, la dématérialisation constitue un atout environnemental, qui limite l'usage du papier.



Actipôle : derniers coups de pioche !

Alors que le dernier bâtiment sort de terre, les entreprises installées s'y sentent déjà chez elles. Présentation d'une zone d'activité à taille humaine.



La fin des travaux de l'Actipôle est prévue en septembre.

Encore en chantier, l'Actipôle de la Fonderie tient déjà ses promesses. Les entreprises installées sont emballées par le concept, qui s'appuie sur la réalité des besoins des PME. A proximité de l'autoroute tout en étant hors du village, l'accès est facile et le cadre, champêtre. Les bâtiments principaux sont conçus pour accueillir des show room en rez-de-chaussée et des bureaux au premier étage : un plus pour l'image ! Stationnement en retrait de la rue, couleurs harmonieuses — blanc et taupe —, bâtiments de faible hauteur, larges baies vitrées, escaliers intérieurs en bois, passerelles extérieures et balcons... le projet associe pratique, esthétique et convivialité. Le choix des entreprises compte aussi dans la dynamique de la zone d'acti-

tivité : ici, les PME du domaine tertiaire et l'artisanat ont été privilégiés, pour éviter les nuisances engendrées par des activités de production. Sur la trentaine d'entreprises, une dizaine vient de Cailloux-sur-Fontaines. Et les activités sont variées ! Plomberie, électricité, bureaux d'études, carrelage, vente de spas, espaces verts, nettoyage, menuiserie, énergies renouvelables, formation professionnelle, promotion immobilière... de quoi créer une belle dynamique. La proue du bâtiment principal se destine à accueillir un restaurant de 250 m², pour une capacité de 150 couverts. Déjà baptisé la Table du Franc-Lyonnais, l'établissement contribuera à la convivialité des lieux et ouvrira ses portes courant juin.



Robert Doury

parole d'élu

« Après de nombreux aléas, ce projet sort enfin de terre. Et le résultat est à la mesure de nos ambitions ! Plusieurs artisans du village ont intégré les locaux et tous me le disent : la situation stratégique de l'Actipôle, la modernité des locaux, la complémentarité des entreprises, tout cela participe au développement de leur activité. Ce projet valorise notre village et impulse un nouvel élan. »

Robert Doury, adjoint au maire en charge de la Communication, des Relations avec les associations, du Comité des jeunes et du Complexe sportif

LE PARCOURS DE...



Jean-Marie et Damien Digonnet

Tous les trimestres, le Cailloutain consacre une rubrique aux habitants du village, à travers trois objets qui ont marqué leur parcours.

C'est une histoire de famille... doublée d'une passion pour la terre. Rencontre avec les jumeaux Digonnet qui ont choisi de tout laisser pour reprendre l'exploitation familiale.

Au départ, rien ne les prédestinait à cela : Jean-Marie a fait des études en biologie, Damien était commercial. Quand leur père,

maraîcher, a décidé de prendre sa retraite, ils ont tout naturellement décidé de reprendre le flambeau. « *La passion nous a rattrapés, expliquent-ils d'une seule voix. Nous avons passé notre enfance sur l'exploitation, à observer notre grand-père, puis notre père. Nous avons cela dans le sang.* »

Organisés en Gaec — groupement agricole d'exploitation en commun —, les deux frères cultivent une quinzaine de variétés de légumes, du cardon au potimarron, qu'ils vendent essentiellement au marché de gros à Corbas. Avec d'autres producteurs de la région, ils ont créé l'association Saveurs du coin, favorisant les filières courtes, c'est-à-dire une distribution sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Ils envisagent de construire de nouveaux bâtiments, plus adaptés aux outils d'aujourd'hui. En effet, depuis l'installation du grand-père au village, juste après la guerre, l'exploitation a bien changé ! Les machines ont remplacé les animaux, les techniques d'irrigation ont évolué, le matériel s'est modernisé. Pour les deux frères, seule une chose n'a pas bougé : leur amour de la terre. Et pour cause : il se transmet de père en fils depuis trois générations.

Le tracteur et la bineuse
Voilà deux outils indispensables à tout agriculteur ! Pour autant, Jean-Marie et Damien n'oublient pas qu'il y a une quarantaine d'années, leur grand-père a commencé avec des bœufs puis des chevaux avant d'acheter sa première machine. Aujourd'hui, l'exploitation familiale compte cinq tracteurs.



Les serres



Dans notre région, elles font partie du paysage. En effet, les hivers rudes obligent les maraîchers comme Jean-Marie et Damien à cultiver sous serre une partie de l'année, pour prolonger l'automne et devancer le printemps. Les serres assurent une culture douze mois sur douze.

Le béret du grand-père

Dans la famille comme dans le village, le grand-père est reconnaissable à son couvre-chef ! Quand Jean-Marie et Damien étaient petits, ce détail les fascinait — ils le dessinaient toujours avec son béret vissé sur la tête ! Aujourd'hui encore, il est impensable pour eux de l'imaginer sans.





Un poumon vert pour le village

Face à la salle des fêtes, plusieurs érables et peupliers hauts parfois de 25 mètres menaçaient de tomber, fragilisés par les intempéries et un sous-sol traversé par de nombreuses sources. Après avoir sécurisé le périmètre, ces arbres ont été abattus. Avec l'aide des services de reboisement du Grand Lyon et du Département, nous engageons actuellement une réflexion de fond sur les essences susceptibles d'être replantées, en tenant compte des caractéristiques du sol et des couleurs des arbres. Situé au centre du village, ce cœur de verdure est apprécié des habitants. J'entends valoriser la forêt, ainsi que les 10 000 m² de prairies fleuries entourant la salle des fêtes, en créant un parc naturel global. Lieu de promenade, cet espace sensibilisera les Cailloutains à la préservation de l'environnement et valorisera les richesses naturelles du site. Inscrit au plan quinquennal, ce projet a déjà le soutien du Département.

Des ascenseurs respectueux des façades

Courant 2011, deux ascenseurs vont être installés, l'un à l'école, l'autre à la mairie. Ces aménagements répondent à une obligation de mise aux normes, afin de rendre ces lieux publics accessibles à tous. Face aux propositions des architectes, j'ai retenu les projets qui dénaturaient le moins les façades. Ainsi, à l'école, l'ascenseur sera installé à l'intérieur. Une porte de plain-pied permettra un accès direct, à côté des escaliers de l'entrée principale. A la mairie, nous avons privilégié une colonne de verre extérieure, à droite du bâtiment, ainsi qu'un accès en plan incliné devant l'entrée. Le jeu des transparences permettra une insertion plus discrète, tout en préservant la façade historique. Ce choix s'inscrit aussi dans une autre perspective : celle, à long terme, d'une extension possible de la mairie. La colonne servirait ainsi de pivot entre les deux bâtiments.

Venue des carabiniers : une chance pour le village

Nous sommes fiers d'accueillir la compagnie des carabiniers de Monaco qui, durant un week-end, participera à plusieurs temps forts. C'est un honneur, pour un village comme le nôtre ! Hébergés chez des Cailloutains, les 24 carabiniers seront reçus officiellement le samedi matin, puis donneront un spectacle musical en soirée, à la Vallonnaire. Le lendemain, lors de la cérémonie du 8 Mai, leur présence confèrera une dimension solennelle à cette commémoration. Plusieurs associations se sont mobilisées pour préparer l'événement : le comité Faites des Fêtes, la Société musicale, mais aussi l'école et la paroisse. Je les en remercie et invite chaleureusement les Cailloutains à participer à ce rendez-vous exceptionnel.

LES NOUVEAUTES

La Ravigote, nouvelle formule

L'une des institutions du village se refait une jeunesse. Nouveau propriétaire du restaurant la Ravigote depuis octobre 2010, monsieur Convert entend bien impulser une dynamique à l'établissement, en commençant par un rafraîchissement des locaux. Si la carte n'est pas encore fixée, une chose est sûre : avec la remise en service de l'ancien four, les amateurs de pizzas cuites au

feu de bois vont être contents. « *Les gens aiment sortir au restaurant, mais aussi se divertir* », explique monsieur Convert. C'est la raison pour laquelle il compte organiser régulièrement des soirées à thème : diffusion de matchs de foot ou karaoké, autour d'un bon repas traditionnel. Il faudra attendre que les travaux soient terminés fin avril pour découvrir ces nouveautés !



Tous au numérique !

A partir du 14 juin 2011, la diffusion des chaînes télévisées passe de l'analogique au numérique. Concrètement, qu'est-ce que ça change ? Rien pour ceux qui reçoivent déjà la télévision par Internet, le satellite ou le câble. En revanche, si vous recevez vos programmes par le biais d'une antenne râteau ou intérieure, vous êtes pro-

bablement concernés par le passage au numérique. Des aides financières à l'équipement sont possibles, sous certaines conditions, pour les foyers recevant uniquement les chaînes historiques par une antenne râteau. Quant aux personnes âgées ou handicapées, une aide à l'installation est possible et gratuite, sous conditions.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

www.tousaunumerique.fr
ou téléphonez au 0970 818 818 (prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 à 21 heures).



Erratum dans le Guide du Cailloutain :

p42, rubrique infos pratiques : **Cailloux Croq 06 07 76 89 70**

LES PETITES INFOS D'ACTU

UN SPA PRÈS DE CHEZ VOUS

Il est installé depuis novembre 2010 à l'Actipôle de la Fonderie. Frédéric Blaiseau est le gérant de la SCI Carla et Paul. Il vend des bains à remous et des jacuzzis. Grand ou petit modèle, en couleur, avec repose-tête... Il y a l'embarras du choix ! Poussez la porte de son magasin au 470, route du Tilleul Bâtiment Mercure. Tél. 04 26 64 08 09



L'APPEL DE LA MONTAGNE...

La mairie propose cet été deux appartements en location pour six personnes à Réberty-les-Ménuires, en Savoie. Pour réserver, adressez un courrier à la mairie en précisant les dates souhaitées. Renseignements et réservation en mairie 04 78 22 01 08.

SIGNALISATION ROUTIÈRE :

VOTRE AVIS COMPTE

Vous pouvez signaler toute incohérence de la signalisation routière par courrier à la direction départementale des Territoires du Rhône, unité Sécurité routière, 33 rue Moncey - 69421 Lyon Cedex 03. Vous pouvez également le faire sur le site Internet de la préfecture : www.rhone.gouv.fr, rubrique Commission consultative des usagers pour la signalisation routière (CCUSR).

BIEN PLUS QU'UN CAFÉ



Sur la place du 8 Mai 1945, tout le monde le connaît. Saviez-vous qu'au café du Ruisseau, vous pouvez effectuer vos achats de presse, de tabac, de jeux et de timbres fiscaux ? A retenir !

COLLECTE DES DÉCHETS :

RAPPEL DU CALENDRIER

La collecte des ordures ménagères se fait le lundi. Les déchets recyclables sont ramassés le jeudi, y compris lorsque ces jours sont fériés. Attention, pas de collecte le 1^{er} mai. Le calendrier est disponible en mairie.

TONDEUSE, TRONÇONNEUSE :

RESPECTEZ LES HORAIRES

Un arrêté municipal régit l'usage des engins de jardin bruyants. Afin de ne pas gêner vos voisins, vous pouvez les utiliser du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures puis de 14 h 30 à 19 h 30. Le samedi, de 9 à 12 heures puis de 15 à 19 heures. Le dimanche de 10 à 12 heures.

IMMATRICULEZ VOTRE MOBYLETTE !

L'immatriculation des cyclomoteurs de moins de 50 cm³ mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2011 si le propriétaire veut circuler sur les voies publiques. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 Euros. Pensez-y.

ATOUBUS : L'INFO TCL

Modification de la ligne 77, nouvelle organisation des transports en commun Lyonnais : informez-vous en direct ! Samedi 14 mai, le Sytral sera présent, place de la Mairie, de 10 à 12 heures, pour présenter ces nouvelles évolutions.

CAMPAGNE DE DÉMOUSTICATION

La commune de Cailloux-sur-Fontaines va procéder avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), service public, à une campagne de démoustication. Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle. L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme. Tout renseignement peut être obtenu en mairie ou auprès de l'EID, 73310 Chindireux, au 04 79 54 21 58.

DES CAILLOUTAINS

2 avril

BAL DU CLUB DES JEUNES

Contact : Benjamin Crozet - 06 60 61 12 02

2 avril

AUDITIONS DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE

Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43

17 avril

RANDONNÉE, par Amélie la vie

Contact : Patrice Giroud - 04 78 22 47 50

21 avril

BUT D'HONNEUR, par la Boule joyeuse

Contact : Jacques Renoud Grappin

22 avril

CARNET DE VOYAGE INDOCHINE

Contact : la bibliothèque - 04 78 22 55 11

24 avril

COURSE AUX ŒUFS, par le club des Jeunes

Contact : Benjamin Crozet - 06 60 61 12 02

28 avril

BUT D'HONNEUR par la Boule joyeuse

Contact : Jacques Renoud Grappin

30 avril

COUPE PASTOR, par la Boule joyeuse

Contact : Jacques Renoud Grappin

7 mai matin

DÉFILÉ DE LA COMPAGNIE DES CARABINIERS DE MONACO

7 mai en soirée

CONCERT DE LA COMPAGNIE

DES CARABINIERS DE MONACO

Réservation concert : 06 65 04 29 80

8 mai

CÉRÉMONIE DU 8 MAI, par la mairie

Participation de la Compagnie des Carabiniers de Monaco

Contact : en mairie - 04 78 22 01 08

15 mai

CHASSE AU TRÉSOR, par l'Apec

Contact : Véronique Lograsso - 04 78 22 71 15

16 mai

DON DU SANG,

par l'amicale des Donneurs de sang

Contact : Gisèle Oderut - 04 78 22 03 24

19 mai

CHALLENGE DE L'AMITIÉ, par la Boule joyeuse

Contact : Jacques Renoud Grappin

20 mai

CONCERT ANNUEL, par la Société musicale

Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43

21-22 mai

DÉFILÉ ET BANQUET, par les classes en 1

Contact : Christophe Riboulet - 06 75 37 06 15

9 juin

REPAS ET COUPE CHATANAY,

par la Boule joyeuse

Contact : Jacques Renoud Grappin

18-19 juin

GALA, par le club Danse

Contact : Laurence Bernollin - 04 78 22 56 10

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE, par la Société musicale

Contact : Béatrice Servant - 04 72 42 28 43

24 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE, par l'Apec

Contact : Véronique Lograsso - 04 78 22 71 15

L'ÉVÉNEMENT

Bienvenue à l'âge de la majorité !



Ils viennent de souffler leurs 18 bougies, ce qui leur donne le droit de figurer sur les listes électorales. Les jeunes Cailloutains seront reçus à la mairie le 16 avril prochain à l'occasion d'une cérémonie de citoyenneté.

C'est un âge on ne peut plus symbolique. À 18 ans, on devient non seulement majeur mais aussi une personne

adulte, en âge de voter, responsable de ses actes aux yeux de la société et de la loi. Une étape décisive, donc, dans la vie de tous les jeunes. Pour toutes ces raisons, le maire et les élus accueillent en mairie chaque année les jeunes qui viennent d'acquérir leur majorité.

L'objectif ? Leur rappeler leurs droits et devoirs de citoyen ainsi que les principes fondamentaux de la République. À ce titre, ils se verront remettre leur toute première carte

d'électeur qu'ils pourront utiliser en 2012 pour les élections présidentielles. Ils recevront également un livret explicatif édité par l'État. Majorité civile, majorité pénale, suffrages, élections, service national... ce petit guide décrypte les notions de la citoyenneté et donne des clés pour mieux comprendre les rouages de la République.

La cérémonie sera bien évidemment l'occasion pour les jeunes Cailloutains de poser toutes les questions qu'ils pourraient avoir sur leur rôle de citoyen. Rendez-vous le 16 avril.

Être majeur, qu'est-ce que cela change ?

- Vous êtes juridiquement considéré comme capable et responsable.
- Vous êtes libre de conclure des contrats et de gérer vos ressources.
- Vous avez le droit de vous marier sans autorisation de vos parents ou tuteurs.
- Vous ne relevez plus du juge pour enfants et de la cour d'assises des mineurs mais de toutes les juridictions.

UN GESTE POUR L'AVENIR

Vieux vêtements : offrez-leur une deuxième vie !

17 021 kilos de textiles et 1 079 kilos de chaussures. C'est le résultat de la collecte réalisée en 2010 sur la commune. Mais que deviennent vos dons ? Gros plan sur le réseau Le Relais qui redonne vie à vos vieux vêtements.

Un pantalon démodé, des chaussures trop petites, la layette de votre aîné... Ces vêtements encombrant vos placards ? Ne les jetez pas ! Ils peuvent encore servir. Il suffit de les déposer dans le container estampillé Le Relais, installé sur le parking de la boulangerie. Commence alors pour eux une deuxième vie !

Acheminés en Bourgogne, ils sont nettoyés et triés en fonction de leur état. Les moins usés sont revendus à petits



prix dans une friperie solidaire pour des familles au petit budget ou sont exportés en Afrique. Les textiles les

plus abîmés sont recyclés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou transformés en matériaux d'isolation, en moquette ou en tapis. Rien ne se perd !

L'initiative est doublement intéressante. D'une part, elle permet d'alléger le volume de vos poubelles. D'autre part, les vêtements initialement destinés à l'incinération serviront à d'autres. La filière de tri et de transformation crée aussi de l'emploi, en priorité pour les exclus, que ce soit en France ou en Afrique. Bon pour l'environnement, pour l'économie et pour le social : voilà une initiative résolument « durable » !

Quelques consignes pour déposer ses vêtements :

- déposer les vêtements fermés dans des sacs, mais pas de vrac ou en carton.
- donner des vêtements propres.
- lier vos chaussures par paires.

D'autres adresses pour donner ses vêtements :

- Emmaüs Vénissieux, 8 avenue Marius Berliet. Tél. 04 78 91 69 97
- Foyer des Sans abris, 58 quai Gillet, Lyon 4^e. Tél. 04 78 39 32 95